

PRÉAMBULE

L'ouvrage que nous présentons a été conçu dans le cadre de la préparation aux concours de l'enseignement secondaire. Notre intention n'est pas de présenter une synthèse exhaustive des recherches historiques consacrées aux familles grecques et italiennes de 500 à 100 avant J.-C. Ce manuel est destiné en tout premier lieu à constituer une introduction à ces recherches, en exposant leurs fondements et leurs évolutions, puis, dans un second temps, en proposant des analyses plus approfondies permettant de rendre compte du dynamisme, des enjeux et apports récents des approches historiques.

Réformes après réformes, les concours de recrutement des enseignants d'histoire-géographie du second degré (et plus particulièrement l'agrégation et le capes externes) conservent au sein des dispositifs universitaires une place essentielle et se signalent ainsi comme un moment privilégié où convergent enjeux didactiques et ambitions théoriques et méthodologiques propres à toute recherche.

Les questions choisies pour chaque période permettent d'apprécier la capacité des candidats à maîtriser une thématique particulière, les sources disponibles et les problèmes méthodologiques posés, les différentes approches défendues par les historiens... et donc à transmettre à leur tour, dans le cadre de l'enseignement secondaire, un savoir documenté, contextualisé et problématisé.

La préparation aux concours doit répondre à ces multiples enjeux, concrétisés par la maîtrise des exercices académiques traditionnels que sont la dissertation et le commentaire de documents, dans leurs formes écrites et orales. Elle doit permettre à chaque étudiant d'inscrire ses connaissances, ses réflexions et ses questionnements dans une démarche pédagogique de transmission d'un savoir et d'un savoir-faire.

Dans le cadre de ce manuel, notre ambition première est donc de présenter un ensemble de recherches afin de mettre en valeur la manière dont les savoirs actuels ont été construits, les problèmes auxquels les historiens ont été et restent confrontés. Il ne s'agit pas pour nous d'asséner des « vérités », mais de questionner, en restant au plus près des recherches les plus récentes, de leurs certitudes et de leurs doutes. Il convient de préciser ce que nous pouvons aujourd'hui considérer comme acquis, démontré par les recherches, tout en identifiant les « obstacles épistémologiques » (G. Bachelard) auxquels se heurte toute réflexion historique sur la famille, du point de vue de la recherche comme de la didactique.

Dans cette perspective, nous avons souhaité mettre plus particulièrement en valeur, dans les limites imparties à ce manuel :

- la diversité des sources aujourd'hui disponibles en histoire ancienne ;
- les apports des approches sociales et culturelles que propose l'anthropologie historique, telle qu'elle s'est développée, notamment en France, depuis les années 1960 ;
- l'importance des questionnements et remises en cause apportés par l'histoire des femmes et du genre au cours de la même période ;
- la pluralité d'approches et d'interprétations possibles de sociétés traversées de tensions et de contradictions.

L'intitulé de l'actuelle question d'histoire ancienne, « Famille et société dans le monde grec et en Italie du v^e siècle av. J.-C. au i^{er} siècle av. J.-C. », présente, de notre point de vue, une double originalité :

- premièrement, ce sujet thématique associe mondes grec et italien, invitant ainsi à une approche globale et à une démarche comparative ;
- deuxièmement, l'étude historique de la famille s'étant construite dans un dialogue continu avec les autres sciences sociales et humaines, le thème choisi incite également à une démarche interdisciplinaire, associant plus particulièrement l'histoire au droit et à l'anthropologie.

Revenons ici sur le premier point, le second sera amplement développé dans notre présentation historiographique du sujet. Un des enjeux méthodologiques du programme est d'interroger de manière conjointe les sociétés grecques et italiennes (essentiellement romaine, compte tenu des sources), dans leur hétérogénéité et dans leur unité : Que nous apporte leur comparaison ? Quelles sont les nouvelles observations et les questions qui peuvent émerger de ce type de démarche ? Une forme d'unité des mondes grec et romain émerge-t-elle des sources relatives aux organisations familiales ?

Depuis le xix^e siècle, l'étude des mondes antiques s'est construite autour de quelques civilisations et sociétés, dans une vision téléologique donnant comme ancêtres fondateurs à l'Occident contemporain les cultures et organisations politiques grecques et romaines ; l'étude de ces dernières avait donc pour but de montrer leurs apports à la civilisation occidentale contemporaine.

Dans une telle perspective, l'Athènes démocratique et la Rome impériale n'ont cessé d'être privilégiées, mais de longue date de nombreux historiens ont dénoncé cette démarche, montré les limites d'approches trop ponctuelles et proposé d'élargir notre regard afin d'appréhender les mondes grec et romain dans leur globalité et leur diversité, sans se limiter aux seuls univers civiques.

Comment dès lors concevoir cette approche comparative ? Reprenons ce que proposait Marc Bloch (2006, p. 350), il y a près d'un siècle, en 1928 :

« Qu'est-ce, tout d'abord, dans notre domaine, que comparer ? Incontestablement, ceci : faire choix, dans un ou plusieurs milieux sociaux différents, de deux ou plusieurs phénomènes qui paraissent, au premier coup d'œil, présenter entre eux certaines analogies, décrire les courbes de leurs évolutions, constater les ressemblances et les différences et, dans la mesure du possible, expliquer les unes et les autres. Donc deux conditions sont nécessaires pour qu'il y ait, historiquement parlant, comparaison : une certaine similitude entre les faits observés – cela va de soi – et une certaine dissemblance entre les milieux où ils se sont produits. »

Comparer, c'est donc étudier des écarts, des variations, au sein d'un ensemble perçu comme relativement homogène et partageant une histoire commune. En cela, cette comparaison est bien historique, et se distingue de la démarche comparative anthropologique, s'autorisant à confronter des sociétés éloignées dans le temps ou dans l'espace. Dans cet article programmatique, M. Bloch expose clairement qu'il ne s'agit pas, dans le cadre de son approche, d'étudier des phénomènes sociaux en confondant leurs formes les plus anciennes avec leurs causes, dans une quête controversée des origines, ou en cherchant à mettre en valeur uniquement les ressemblances d'une société à l'autre : au contraire, ce qui est essentiel est d'identifier en quoi chaque société est originale, et d'essayer d'en comprendre les évolutions propres. En ce domaine de la famille comme dans d'autres, l'une des questions essentielles reste celle du temps : faire de l'histoire, c'est analyser le temps, ses rythmes, ses continuités, ses ruptures. La comparaison ne confronte donc pas seulement des sociétés les unes avec les autres à un moment donné de leur histoire, mais des évolutions historiques parallèles, dans un cadre marqué par des interactions multiples et continues.

De ce point de vue, « analyse » et « synthèse » sont indissociables : l'analyse n'a de sens que si elle permet de construire une synthèse, la synthèse n'a de sens que si elle éclaire le particulier. Une telle formule pourrait sembler être une évidence creuse, mais signalons dès maintenant que nul ne peut comprendre les enjeux actuels des recherches sur la famille et la parenté sans retenir le fait que les théories générales souvent très stimulantes, échouent cependant à rendre compte des pratiques quotidiennes, du « particulier ». Si toute recherche s'inscrit dans des cadres théoriques qu'il convient d'explicitier,

les interprétations proposées doivent aussi tenir compte des aspects les plus concrets et les plus matériels des sociétés étudiées.

Ainsi que l'a constaté récemment Natalie Kampen (2011, p. 254), il n'est plus possible aujourd'hui d'écrire un ouvrage simplement intitulé « La famille romaine », car chacun de ces trois termes pose problème. Généralisée aux mondes grec et italiens, la remarque de N. Kampen nous invite à nous interroger sur la pertinence du terme contemporain « famille » pour rendre compte des réalités antiques, sur le sens à donner aux adjectifs « grec » et « romain » lorsqu'il s'agit de qualifier un type d'organisation sociale, et enfin sur l'unité et la diversité des formes familiales qui ont pu exister durant la période et les espaces considérés.

Il convient donc de questionner nos catégories d'analyse dans le domaine de la famille et de la parenté et d'historiciser ces phénomènes sociaux, au moment même où, depuis une cinquantaine d'années, les normes et pratiques familiales n'ont cessé d'être redéfinies en Occident.

Les évolutions actuelles, familières aux candidats, témoignent clairement du fait que les « familles », telles qu'elles sont perçues, réglementées, vécues, sont toujours des constructions sociales et culturelles, historiquement situées. Il apparaît également de manière assez frappante combien ce sont les représentations et les pratiques sociales qui jouent aujourd'hui le rôle décisif dans les changements sociaux, le droit ne faisant le plus souvent qu'entériner, avec retard et non sans réticence, ce qu'une société a admis de longue date. Cette reconnaissance et cette légitimation juridique des pratiques restent néanmoins essentielles pour imposer un ordre commun et donner sens aux changements sociaux.

Compléments bibliographiques

Il n'existait pas, jusqu'à aujourd'hui, de véritable synthèse en langue française consacrée aux familles grecques et romaines antiques, si ce n'est le premier tome de l'*Histoire de la famille*, publié en 1986 sous la direction d'André Burguière, Christiane Klapish-Zuber, Martine Segalen et Françoise Zonabend (voir également la synthèse collective consacrée à l'histoire des femmes, Schmitt Pantel, 1991). Le monde universitaire anglo-saxon offre par contre de nombreuses synthèses, compilations et autres *Companions* sur le sujet. Parmi les dernières parutions, nous signalerons plus particulièrement Rawson (2011), Evans Grubbs et Parkin (2013) ainsi que Huebner et Nathan (2017).

Présentation de l'ouvrage

La réalisation de cet ouvrage s'est inscrite dans une démarche collaborative, les différents chapitres ayant été relus et complétés par chacun des auteurs. Les deux premières parties ont été pour l'essentiel écrites par Jérôme Wilgaux, la troisième par Jean-Baptiste Bonnard, la quatrième par Véronique Dasen.

Sauf mention contraire, la traduction retenue est celle de la Collection des universités de France parue sous le patronnage de l'Association Guillaume Budé aux Belles Lettres

Sauf mention contraire, toutes les dates indiquées s'entendent avant notre ère.

Qu'il nous soit permis de remercier tous ceux qui ont accompagné l'écriture de ce manuel de leurs encouragements et contribué à sa relecture, notamment A. Allély, N. Barrandon, R. Baudry, C. Blonce, L. Bodiou, S. Boehringer, C. Bustany, A. Damet, C. Dubois, E. Guerber, T. Haziza, C. Husquin, Ph. Moreau, Th. Piel, Fr. Prost, I. Pimouguet-Pedarros.